



Mathieu Jacotot

Question d'honneur
Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique

Publications de l'École française de Rome

Chapitre 19. César : l'honos et la figure de l'imperator

DOI : 10.4000/books.efr.5526

Éditeur : Publications de l'École française de Rome

Lieu d'édition : Publications de l'École française de Rome

Année d'édition : 2013

Date de mise en ligne : 8 juillet 2019

Collection : Collection de l'École française de Rome

ISBN électronique : 9782728313617



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

JACOTOT, Mathieu. *Chapitre 19. César : l'honos et la figure de l'imperator* In : *Question d'honneur : Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique* [en ligne]. Rome : Publications de l'École française de Rome, 2013 (généré le 12 janvier 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/efr/5526>>. ISBN : 9782728313617. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.efr.5526>.

CHAPITRE 19

CÉSAR : L'HONOS ET LA FIGURE DE L'IMPERATOR

INTRODUCTION

L'honneur est un thème assez peu fréquent dans l'œuvre de César alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que l'historien en fasse un usage étendu, puisque ses textes font le récit d'événements militaires et politiques, sont destinés à valoriser leur auteur, et sont écrits par un homme d'État de premier plan, à l'idéologie marquée et, qui plus est, parfait connaisseur de la langue latine. Expliquer cette faible présence de l'honneur dans l'œuvre césarienne sera l'un des objectifs de ce chapitre. Un autre but de notre étude sera de comparer la pratique césarienne de l'honneur, singulière à bien des égards, comme nous avons pu l'observer dans notre deuxième partie¹, et la représentation qu'en fait César dans son œuvre. Quelle image donne-t-il de sa recherche des *honores* et comment présente-t-il les nombreuses marques d'honneur qu'il a obtenues au cours de sa vie? Rend-il compte des innovations qu'il a introduites en ce domaine? Enfin, on s'interrogera sur le rôle que joue la représentation de l'*honos* au sein de ce genre littéraire particulier qu'est le *commentarius*. Nous aurons ainsi l'occasion d'observer la place prise par la notion dans un récit de type historique et sa fonction dans la propagande césarienne. Notre étude portera sur le corpus césarien dont l'authenticité est assurée, les livres I à VII du *Bellum Gallicum* et l'ensemble du *Bellum ciuile*. Elle sera concentrée sur l'image que César donne de lui-même dans son œuvre.

1. LA REPRÉSENTATION DE CÉSAR EN DISPENSATEUR DE L'HONNEUR

À la différence des autres auteurs du I^{er} siècle, César ne développe pas dans ses textes de réflexion sur l'*honos* ni d'évaluation critique de cet objet. La dimension narrative des *commentarii* le conduit en revanche à faire le récit d'événements où interviennent des pratiques d'*honos*. L'œuvre césarienne a ceci de singulier que les passages où il est question d'*honos* concernent surtout César lui-même. Et, singularité supplémentaire, César ne se figure pas en destinataire mais en donateur de l'*honos*.

¹ Voir p. 237-238 et 296-297.

1.1. *L'image du donateur*

Les hommes politiques des II^e et I^{er} siècles qui ont parlé de leur propre pratique de l'honneur ont très majoritairement évoqué les *honores* qu'ils ont obtenus : Caton souligne les obligations auxquelles le contraint l'*honos* de la censure, les épitaphes des Scipions rappellent que les défunts ont augmenté le prestige de leur famille et Cicéron raconte comment il a brisé le monopole établi par la *nobilitas* sur les honneurs en devenant consul². César, en revanche, se concentre sur la manière dont il a octroyé des *honores* à son entourage politique et militaire. Il se peint ainsi dans une posture jusqu'alors peu mise en valeur, celle du donateur d'honneurs. Dans le *Bellum Gallicum*, il rappelle les marques d'estime qu'il a octroyées aux Héduens ou l'honneur dont il a entouré les Senons, par exemple³. Dans le *Bellum ciuile*, on le voit distribuer des *honores* à des cités espagnoles et à certains de ses soldats⁴. La construction dans son œuvre de cette figure de dispensateur d'*honores* possède plusieurs avantages dont César tire parti. En se représentant comme donateur, César apparaît maître des *honores*. Il est détenteur d'un pouvoir de décision et de gratification, aspect que le récipiendaire de l'*honos* ne peut mettre en valeur. On le remarque dans un passage du *Bellum Gallicum* qui évoque l'Héduen Dumnorix, frère de Diviciacos :

[...] *odisse etiam suo nomine Caesarem et Romanos, quod eorum aduentu potentia eius deminuta et Diuiciacus frater in antiquum locum gratiae atque honoris sit restitutus.*

«[...] en outre, il nourrissait une haine personnelle contre César et les Romains, parce que leur arrivée avait diminué son pouvoir et rendu à son frère Diviciacos crédit et honneur d'autrefois.»

(CAES. *BG* I, 18, 8 ; trad. Constans modifiée).

César est présenté dans ce passage comme celui qui contrôle la répartition de l'*honos* parmi les Héduens : son arrivée a suffi à réduire le pouvoir de Dumnorix et à rendre à son frère Diviciacos le prestige qu'il possédait autrefois et qu'il avait perdu. César est capable de faire et de défaire l'*honos* des chefs gaulois par sa seule présence. Dans le *Bellum Gallicum*, cette emprise de César sur l'*honos* apparaît d'autant plus forte qu'il est le principal foyer d'honneurs ; ce n'est pas le sénat, qui contrôle en principe la politique étrangère, qui donne des marques d'honneur, mais César lui-même. Ce dernier détient une sorte d'exclusivité sur les *honores*, ce qui renforce son image d'homme de pouvoir. Dans la représentation qu'il donne de lui-même, ainsi que dans sa

² CAT. frg. XVIII, 93 *ORF* ; *CIL* I², 15 = *ILLRP* 316 ; Cic. *Verr.* II, V, 35.

³ CAES. *BG* I, 43, 6-8 ; V, 54, 4.

⁴ CAES. *BC* II, 21, 5 ; III, 59, 2-3.

pratique politique, César tend à se substituer aux autres instances donatrices d'honneurs pour en détenir le monopole⁵. Cette figuration de César dessine un nouveau modèle de fonctionnement de l'honos. Prenant acte de la dislocation de l'honos à la fin de la République, César ne cherche pas, comme Cicéron, à revitaliser ses mécanismes traditionnels en redéfinissant ses normes de fonctionnement. Il élabore en lieu et place un autre modèle de l'homme d'honos et illustre ce modèle par sa propre personne. En prenant la posture du donateur d'honores, il se prive de la possibilité de mettre l'accent sur ses mérites, fréquemment évoqués quand un individu reçoit l'honos. Mais cela lui permet aussi de ne pas signaler les contraintes qui pèsent sur celui qui obtient l'honos. César rompt avec la figure traditionnelle de l'homme d'État chargé d'honores pour ses mérites et contraint par conséquent à la *gratia* et à l'*honestas*. Il la remplace par le modèle d'un chef utilisant l'honos comme moyen d'affirmer son pouvoir ; l'arbitre de l'honos se déplace dans le champ du privé : ce n'est plus le peuple mais un individu.

1.2. *Les qualités du donateur*

Les textes de César, malgré leur apparence d'objectivité, sont nettement favorables à leur auteur. Ils cherchent à imposer au lecteur une image positive de César, que ce soit le *Bellum Gallicum*, qui expose la gloire et la puissance du général, ou le *Bellum ciuile*, qui justifie le déclenchement de la guerre civile et dénigre l'adversaire. Tout est mis en œuvre pour grandir la réputation du chef, et lui donner un statut supérieur à celui de son rival Pompée, que ce soit en voilant ses fautes ou en mettant en lumière ses qualités⁶. Le récit par César de ses usages de l'honos sert directement cet objectif de mise en avant de soi. La narration des hommages rendus par César à d'autres personnes est en effet l'occasion pour lui de mettre en avant des qualités morales qui complètent avantageusement la figure du donateur d'honos qu'il se construit. César apparaît de la sorte comme un chef à la fois puissant et vertueux. Deux qualités se manifestent plus particulièrement dans les

⁵ Sur la façon dont César fait et défait l'honneur de ses contemporains, voir l'anecdote de Labérius (MACR. *Sat.* II, 7) : Labérius, forcé par César à monter sur scène pour jouer dans un mime dont il était l'auteur, perdit son statut de chevalier en raison de l'infamie du métier d'acteur. Mais à l'issue de la représentation, César lui fit attribuer de nouveau l'anneau d'or des chevaliers, le restaurant ainsi dans son rang.

⁶ Voir M. RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, p. 18 et p. 243-293 sur les thèmes abordés lors de la mise en valeur de soi par César. Sur la « propagande » développée par l'œuvre césarienne, C. E. STEVENS, « The *Bellum Gallicum* as a Work of Propaganda », *Latomus*, 11, 1952, p. 3-18 et 165-179 ; J. H. COLLINS, « Caesar as Political Propagandist », *ANRW*, I, 1, 1972, p. 922-966 ; F.-H. MUTSCHLER, *Erzählstil und Propaganda in Caesars Kommentarien*, Heidelberg, C. Winter, 1975.

honores rendus par César, la libéralité et la clémence. Elles ne font pas partie des qualités traditionnelles du chef aristocratique mais préfigurent en revanche les vertus d'Auguste⁷, ce qui montre combien César élabore, entre autres par le récit des *honores* qu'il a octroyés, une image nouvelle de *princeps*. La première qualité de César lorsqu'il accorde des honneurs est la générosité⁸. Il se représente comme soucieux de l'honneur de son entourage et prêt à donner largement des marques de distinction. Lorsqu'il évoque les relations d'amitié qui unissent Rome aux Héduens, il rappelle que c'est une tradition à Rome que les alliés ne subissent pas de diminution de leur *dignitas* et de leur *honoros* mais qu'il faut au contraire veiller à ce que ces derniers soient augmentés⁹. En tenant un tel discours, César souligne sa générosité vis-à-vis des peuples étrangers, dont il est prêt à soutenir le prestige. Au livre II du *Bellum ciuile*, à l'issue de la campagne contre les pompéiens en Espagne, César prend différentes mesures favorables aux Espagnols ; il récompense leur fidélité par des remises de dettes, par la restitution de leurs biens ainsi que par l'octroi d'*honores* :

Eadem ratione priuatim ac publice quibusdam ciuitatibus habitis honoribus Tarracone discedit pedibusque Narbonem atque inde Massiliam peruenit.

« Comme à Cordoue, tant à la collectivité qu'aux particuliers, César distribue des honneurs dans certaines cités, puis il quitte Tarragone et gagne par voie de terre Narbonne, puis Marseille. »

(CAES. BC II, 21, 5 ; trad. Fabre modifiée).

Le don d'*honores* apparaît, dans le récit qu'en fait César, non pas tant comme un signe d'estime que comme une largesse accordée par un bienfaiteur. Sa générosité vise à construire de lui l'image d'un *princeps* exceptionnel, en rupture avec la pratique ancestrale de l'*honoros*.

La deuxième qualité de César rendue manifeste par l'usage de l'*honoros* fait également de lui une figure de chef particulier ; il s'agit de la clémence¹⁰. Cette qualité est rapportée à César par de nombreux

⁷ La *clementia* est l'une des quatre vertus figurant sur le *clipeus uirtutis* augustéen (P. ZANKER, *The Power of Images in the Age of Augustus*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1988, p.95 sq.). Suétone donne plusieurs exemples de la libéralité d'Auguste (SÜET. *Aug.* 41 et 43).

⁸ Sur le désintéressement et la libéralité de César dans son œuvre, RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique*, p. 71.

⁹ CAES. *BG* I, 43, 8.

¹⁰ La notion de *clementia* apparaît peu dans l'œuvre césarienne (*BG* II, 14, 5 ; 31, 4) mais les manifestations de clémence ou de mansuétude de César y sont nombreuses, notamment dans le *Bellum ciuile*. La bibliographie sur la question est très abondante. Voir notamment J.H. DAHLMANN, « *Clementia Caesaris* », *NJW*, 1934, p. 17-26 ; C. C. COULTER, « *Caesar's Clemency* », *CJ*, 26, 1931, p. 513-524 ; RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique*, p. 83-293 ; M. JEHNE, « *Caesars Bemühungen um die Reintegration der Pompeianer* », *Chiron*, 17, 1987, p. 313-341 ; WEINSTOCK, *Divus Julius*, p. 233 sq. ; CAMPI, A., « *La clementia di Cesare nel De bello Gallico* », in SORDI, M. (éd.), *Amnistia, perdono e*

auteurs¹¹; elle n'est pas inédite dans le domaine des concepts politiques, mais César lui confère une place particulièrement importante et l'oriente dans un sens nouveau, en en faisant une caractéristique personnelle. Ce n'est plus avec lui la *clementia populi Romani* républicaine mais la *clementia Caesaris* d'un chef victorieux et puissant¹². Cette clémence s'exprime en différentes occasions, et l'octroi d'*honores* est l'une d'entre elles. Dans le *Bellum Gallicum*, après sa victoire sur les Bellovaques, César accepte de les épargner et de ne prendre que six cents otages. S'il agit ainsi, c'est pour honorer l'Hédue Diviciacos qui lui a prêté main forte et lui fait cette demande¹³. L'*honoros* est lié à la clémence de manière plus directe encore quand César octroie des *honores* aux ennemis qu'il a vaincus dans la guerre civile. Lors des opérations contre le pompéien Afranius devant Ilerda, des soldats du camp adverse passent dans celui de César :

Sed ex numero tribunorum militum centurionumque nonnulli sua uoluntate apud eum remanserunt. Quos ille postea magno in honore habuit; centuriones in priores ordines, equites Romanos in tribunicium restituit honorem.

« Mais parmi les tribuns et les centurions, quelques-uns restèrent, de leur propre volonté, dans son camp. César, ensuite, les tint en grand honneur; il rendit aux centurions le grade qu'ils avaient auparavant et aux chevaliers romains la charge de tribun. »

(CAES. BC I, 77, 2).

César fait à cette occasion preuve de grande clémence envers ces transfuges puisqu'il leur restitue leur rang alors que ce sont des ennemis faisant leur soumission¹⁴. Le geste a pour effet d'impressionner les pompéiens et de les rallier à César; ce dernier essaye, par ce moyen, de frapper l'opinion publique et de se la concilier¹⁵. Quant au récit de cette action clémente, il sert à valoriser son auteur en soulignant une de ses vertus. La narration des hommages octroyés par César sert ainsi directement la propagande du *Bellum ciuile* puisqu'elle participe à la construction d'une image de chef bon et vertueux. La manifestation de cette qualité au sein de la relation d'*honoros* permet aussi de dessiner un nouveau mode de fonctionnement de l'*honoros*; elle provoque en effet une altération de la relation d'échange sur laquelle l'*honoros* est construit. En se posant en donateur généreux et clément, César prend

vendetta nel mondo antico, Milan, 1997, p. 253-270; M. DUCOS, « César et la clémence », *ACD*, 40-41, 2004-2005, p. 117-127.

¹¹ Cicéron lui-même en parle dans ses discours césariens (CIC. *Lig.* 37; *Marc.* 8 et 27). Voir aussi SALL. *Cat.* 54; VELL. II, 50; 52; 55-57; PLIN. *NH* VII, 9, 3; SUET. *Caes.* 74, 1.

¹² DUCOS, « César et la clémence », p. 126-127.

¹³ *BG* II, 15, 1.

¹⁴ Sur la clémence de César à l'égard des pompéiens, voir JEHNE, « Caesars Bemühungen um die Reintegration der Pompeianer ».

¹⁵ Sur cet aspect de la clémence de César, voir DUCOS, « César et la clémence », p. 121.

une nette supériorité sur celui qui reçoit l'*honoros*, qui lui est extrêmement redevable de son geste et peut difficilement répondre à la grandeur de l'hommage qui lui est fait¹⁶. Les centurions pompéiens qui retrouvent leur rang ne peuvent égaler par leur *gratia* la largesse de César qui les épargne et les honore. Il y a de la sorte une modification de la relation entre donateur et destinataire et l'émergence d'une figure de dispensateur d'*honoros* à l'incommensurable prééminence. Sur ce point aussi les *commentarii* élaborent une nouvelle figure de l'homme public et de son usage des *honores*¹⁷.

2. LA REPRÉSENTATION DE CÉSAR EN DÉTENTEUR DE L'HONNEUR

L'historien se peint également en détenteur de l'honneur mais il s'agit d'un aspect sur lequel il insiste assez peu : il se décrit en effet, d'une part, comme un homme au désir d'*honoros* très mesuré et ne met pas en valeur, d'autre part, l'honneur comme l'une de ses qualités essentielles, qu'il s'agisse de l'*honoros* ou de l'*honestas*. Il nous faut apprécier les raisons de cette relative occultation et voir si elle correspond à la réalité des faits.

2.1. Une quête de l'*honoros* mesurée

César donne de lui à plusieurs reprises l'image d'un individu peu touché par l'ambition. Il ne se présente pas comme dénué de tout désir d'*honoros*, ce qui serait peu vraisemblable vu son statut de chef militaire et d'homme politique, mais dit faire preuve en ce domaine d'une grande modération. C'est notamment le cas dans le *Bellum civile* où il évoque la manière désintéressée dont il envisage les *honores*. Au tout début de l'œuvre, il rappelle ainsi à ses troupes qu'il ne s'est jamais montré jaloux de l'*honoros* de Pompée et l'a au contraire soutenu :

Omnium temporum iniurias inimicorum in se commemorat; a quibus deductum ac deprauatum Pompeium queritur inuidia atque obtreactione laudis suae, cuius ipse honori et dignitati semper fauitorque fuerit.

¹⁶ Sur la supériorité que présuppose la clémence de César, voir CAMPI, « La *clementia* di Cesare nel *De bello Gallico* ».

¹⁷ Il ne nous semble donc pas, comme le dit F.-H. Mutschler, que César se présente dans le *Bellum Gallicum* comme le dernier exemple du parfait aristocrate (« *Caesars erste Kommentarienwerk erweist sich somit als eines der letzten (und eindrucklichsten) Beispiele aristokratischer Selbstdarstellung in republikanischer Zeit* »; MUTSCHLER, *Erzählstil und Propaganda in Caesars Kommentarien*, p. 105). Il se différencie déjà, par ses qualités nouvelles et son usage de l'*honoros*, du prototype ancien du *princeps*.

« Il rappelle les continuelles injustices de ses ennemis à son égard ; il se plaint qu'ils aient entraîné et détourné Pompée par la jalousie et le dénigrement de sa gloire, à lui, qui a toujours favorisé et soutenu l'honneur et le rang de Pompée. »

(CAES. BC I, 7, 1 ; trad. Fabre modifiée).

César, à la différence de Pompée, n'a jamais montré d'*invidia*, de haine jalouse, pour les honneurs de son contemporain. Le fait qu'il ait travaillé au prestige de Pompée, ce qui ne servait pas sa propre carrière politique, est utilisé par César comme la preuve de son absence d'ambition excessive. Un autre épisode historique le montre. Alors que César avait obtenu grâce à un plébiscite de pouvoir se porter candidat aux élections consulaires de 49 sans être présent à Rome, Pompée avait peu après fait promulguer une loi rappelant que tout candidat devait briguer en personne cette magistrature, ce qui revenait à annuler le privilège accordé à César¹⁸. Rappelant cet épisode, César écrit à propos de lui-même :

Tamen hanc iacturam honoris sui rei publicae causa aequo animo tulisse.

« Cependant, il a supporté avec résignation de sacrifier cet honneur dans l'intérêt de l'État. »

(CAES. BC I, 9, 3).

César présente à son avantage l'opposition qu'il a rencontrée dans cette affaire : son impossibilité de briguer le consulat, à cause de l'hostilité de Pompée, est l'occasion pour César de prouver son désintéressement et sa soumission à la *res publica*. Il affirme qu'il a supporté avec résignation la destruction (*iactura*) de son *honos*, parce que cela servait l'intérêt de l'État. En réalité, la *iactura honoris* à laquelle il fait allusion dégrada encore plus ses relations avec Pompée et le climat politique général. César n'était nullement prêt, contrairement à ce qu'il semble affirmer dans le *Bellum ciuile*, à renoncer à l'*honos* et, plus largement, au pouvoir. Il a d'ailleurs ardemment recherché les *honores* dès les débuts de sa carrière : en 60, il avait réclamé le triomphe pour ses campagnes victorieuses en Espagne ultérieure et avait déjà essayé de briguer le consulat sans être présent à Rome, ce que le sénat, poussé par Caton, lui avait refusé¹⁹. Dans la suite de son action politique, il a tâché, le plus souvent avec succès, d'accumuler des *honores* à la fois nombreux et variés, statues, supplications ou triomphes, qui ont contribué à étayer son pouvoir à Rome²⁰. Les *commentarii* visent

¹⁸ SUET. *Caes.* 26 et 28. Sur cet épisode, voir M. RAMBAUD, *César*, 4^e éd., Paris, P.U.F., 1983 ; M. GELZER, *Caesar: Politician and Statesman*, 4^e éd., Cambridge (MA), Harvard University Press, 1994, p. 152-153 et E. T. SALMON, « Caesar and the Consulship for 49 B. C. », *CJ*, 34, 1939, p. 388-395.

¹⁹ GELZER, *Caesar: Politician and Statesman*, p. 64-66.

²⁰ Voir *supra* p. 296-297.

à souligner la modération de son désir d'*honoros* alors que ce dernier est manifestement puissant. Ils ont aussi pour fonction d'effacer l'aspect novateur des *honores* obtenus par César. On le remarque encore à propos de la candidature au consulat de 49, lorsque César plaide sa cause devant le sénat :

Docet se nullum extraordinarium honorem appetisse, sed exspectato legitimo tempore consulatus eo fuisse contentum, quod omnibus ciuibus pateret.

« Il montre qu'il n'a pas brigué une charge extraordinaire mais que, après avoir attendu la durée légale pour le consulat, il s'est contenté d'y être candidat, ce qui était permis à tous les citoyens. »

(CAES. BC I, 32, 2).

César affirme ici que son désir d'*honoros* s'exerce dans le plus parfait respect des institutions : il déclare ne pas rechercher d'*honoros extraordinarius* et se conduire comme n'importe quel citoyen en présentant sa candidature. En réalité, sa prétention à l'*honoros* n'est pas si banale que cela : d'une part, César a déjà été consul, et, s'il respecte certes l'intervalle de dix ans requis par la loi entre deux consulats, sa réélection ne serait pas un événement d'importance secondaire. D'autre part, il avait obtenu, comme nous l'avons vu, de pouvoir se porter candidat alors qu'il était absent de Rome, ce qui constitue une irrégularité, rendue possible grâce à l'appui des tribuns de la plèbe. Sa recherche d'*honoros* ne se coule donc pas dans les coutumes et les lois romaines, comme il veut le faire entendre. Il est également intéressant de voir César déclarer qu'il ne recherche aucun honneur inhabituel alors que c'est un des grands hommes de Rome qui a le plus obtenu d'*honores* extraordinaires, que ce soit des supplications de plusieurs dizaines de jours, le port permanent de la tenue triomphale, la multiplication des statues à son effigie ou le développement d'un culte dont il est le centre, prélude au culte impérial²¹. L'image qu'il donne de son rapport à l'*honoros* nous apparaît donc déformée dans un sens qui l'avantage considérablement, en le montrant modeste et respectueux des institutions et du *mos maiorum*. Le traitement du thème des *honores* illustre les distorsions que César fait subir à la réalité historique, distorsions qui ont été soulignées pour la première fois, si l'on en croit Suétone, par Asinius Pollion qui accusait César de ne pas respecter la vérité des faits²².

²¹ Sur les honneurs hors du commun obtenus par César, en quantité et en qualité, voir *supra* p. 296-297 ainsi que WEINSTOCK, *Divus Julius, passim*; GELZER, *Caesar: Politician and Statesman*, p. 278; 307-308; 315-321 et DOBESCH, *Caesars Apotheose zu Lebzeiten*, qui établit la chronologie des honneurs qui lui ont été accordés. Sur les honneurs obtenus à la fin de sa vie, voir J.-L. FERRARY, « À propos des honneurs décernés à César entre 48 et 44 » in URSO, G. (éd.), *Cesare: precursore o visionario?*, Pise, ETS, 2010, p. 9-30.

²² SUET. *Caes.* 56, 4. Sur la question de la véracité de l'œuvre césarienne et sur les procédés de la déformation, voir l'étude d'ensemble de RAMBAUD, *L'Art de la déforma-*

2.2. L'honos comme qualité secondaire

Il reste à expliquer une particularité du récit césarien, qui est le peu d'insistance sur ces *honores* remarquables et l'absence de mention de son *honos*, c'est-à-dire de son prestige, qualité pourtant traditionnellement valorisée. S'agissant des marques d'honneur, elles représentent, dans les faits, un élément incontestable de son pouvoir mais César leur donne peu d'ampleur dans son œuvre. S'agissant par exemple des supplications qu'il a obtenues à plusieurs reprises pendant la campagne des Gaules, il les mentionne avec une grande brièveté, comme on le voit à la fin du livre II du *Bellum Gallicum* :

Ob easque res ex litteris Caesaris dies quindecim supplicatio decreta est, quod ante id tempus accidit nulli.

« En raison de ces événements, à la suite du rapport de César, on décréta quinze jours de supplications, ce qui n'était arrivé à personne auparavant. »

(CAES. BG II, 35 ; trad. Constans modifiée).

César indique que l'*honos* qu'il a obtenu est sans précédent mais ne s'attarde pas sur sa mention et passe directement après ce passage au récit de la suite des événements. Le livre IV et le livre VII font état, avec une concision encore plus grande, des vingt jours de supplications obtenus au terme des opérations²³. César adopte ici, non sans une certaine affectation, le style extrêmement simple des rapports de victoire²⁴. Quant au « prestige » qu'est l'*honos*, César ne le mentionne jamais comme l'un des traits de sa personne alors qu'il a dû en jouir dans les faits : il parle de sa popularité et de l'enthousiasme qu'il suscite parmi l'armée, mais pas de son estime²⁵. Dans son œuvre littéraire, il ne mobilise donc que faiblement les *honores* qu'il a gagnés et n'évoque jamais son *honos* de général pour se mettre en valeur ; il privilégie la figure du donateur à celle du détenteur de l'*honos*. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce choix mais elles tournent toutes autour d'une même idée, qui est la sclérose de cette notion à l'époque où écrit César. L'*honos* est, d'abord, une valeur dont le prix est interrogé et contesté à la fin de la République : Cicéron lui-même, qui y est pourtant attaché, n'a pas manqué de l'évaluer avec un regard lucide ; Lucrèce en a mené une sévère critique et César a pu lui aussi éprouver une certaine répulsion à trop le mettre en avant²⁶. Ensuite, la notion d'*honos* a déjà été

tion historique et celles de J. P. V. D. BALSODN, « The Veracity of Caesar », *G&R*, 4, 1957, p. 19-28 et COLLINS, « Caesar as Political Propagandist », qui relèvent un certain nombre de distorsions de la réalité mais soulignent qu'il n'y a pas de grossières falsifications.

²³ CAES. IV, 38 ; VII, 90.

²⁴ RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique*, p. 26.

²⁵ Sur le thème de la popularité de César, *Ibid.*, p. 272-283.

²⁶ Cicéron est surtout critique à l'égard de l'*honos* dans les *Tusculanes* (voir par exemple *Tusc.* V, 45 et 104). Sur la critique de Lucrèce, voir le chapitre précédent.

mobilisée à plusieurs reprises par de grands généraux romains. Il s'agit d'une valeur-clef pour Marius, *homo nouus* qui attache du prix à la *uirtus* et à l'*honoros*, au point de vouer un culte au dieu Honos. Cette divinité a également été honorée par Pompée, chargé d'honneurs pendant sa carrière, et il est fort possible que César ait voulu se démarquer de son adversaire principal en ne faisant pas une place trop grande à l'*honoros* au sein de son idéologie²⁷. De manière générale, la notion d'*honoros* est présente dans les modes de pensée aristocratiques depuis longtemps et César, attaché à imposer un nouveau modèle de chef militaire et d'homme de gouvernement, a sans doute voulu s'éloigner des valeurs traditionnelles des nobles romains. Le renouveau de la pratique politique va de pair avec un renouveau idéologique. Il y a cependant des qualités caractéristiques du *mos maiorum* auxquelles César reste attaché, peut-être parce qu'elles ne sont pas liées autant que l'*honoros* à la pratique des grands imperatores qui l'ont précédé²⁸. César mentionne par exemple la *dignitas* qui est la sienne : c'est parce qu'elle a été bafouée qu'il a été contraint à l'affrontement avec Pompée²⁹. Toutes les valeurs du *mos maiorum* ne sont donc pas abandonnées par César mais l'*honoros*, qui a été régulièrement utilisé par ses prédécesseurs pour construire leur image publique, paraît, lui, délaissé.

2.3. L'absence de l'*honestas*

Avec Catulle et Lucrèce, César est le troisième auteur majeur du I^{er} siècle avant notre ère à ne jamais mentionner les notions d'*honestas* ou d'*honestum*. Nous avons déjà observé, chez Lucrèce, les raisons de ce silence et les remarques que nous avons faites à propos de cet auteur peuvent en partie s'appliquer aussi à César. César connaît et

²⁷ Sur Marius et l'*honoros*, voir p. 336 *sqq.* et p. 529 *sqq.* sur le culte rendu au dieu. Sur celui de Pompée, voir p. 534 *sqq.* On connaît l'existence d'une colonie nommée *Colonia Iulia Iuuenalis Honoris et Virtutis*, mais il n'est pas certain que César en soit à l'origine. Il s'agit peut-être d'une fondation augustéenne. Voir F. VITTINGHOFF, *Römische Kolonisation und Bürgerrechtspolitik unter Caesar und Augustus*, 1952, p. 112-113.

²⁸ César a moins œuvré contre les valeurs traditionnelles qu'on ne pourrait s'y attendre. Voir sur ce point F.-H. MUTSCHLER, « Caesars Kommentarien im Spannungsfeld von sozialer Norm und individuellem Geltungsanspruch », in HALTENHOFF, A., HEIL, A. et MUTSCHLER, F.-H. (éds.), *O tempora, o mores! Römische Werte und römische Literatur in den letzten Jahrzehnten der Republik*, Munich, K. G. Saur, 2003, p. 93-117 et l'ouvrage de G. ZECCHINI, *Cesare e il mos maiorum*, Stuttgart, F. Steiner, 2001 qui présente, de manière cependant peut-être trop univoque, l'image d'un César sensible aux valeurs romaines et soucieux de respecter le *mos maiorum*, dans les domaines politique, religieux et militaire.

²⁹ CAES. BC I, 7, 7. Sur la *dignitas* comme motif de la guerre civile, K. RAAFLAUB, *Dignitatis contentio. Studien zur Motivation und politischen Taktik im Bürgerkrieg zwischen Caesar und Pompeius*, Munich, C. H. Beck, 1974, p. 149-152; R. MORSTEIN-MARX, « *Dignitas* and *res publica*: Caesar and Republican Legitimacy », p. 115-140.

utilise les concepts de l'épicurisme et a peut-être eu des sympathies pour cette école³⁰; cela a pu l'amener à rejeter un concept doté d'une forte coloration stoïcienne et dont la valeur théorique et pratique est contestée par les adeptes de la philosophie du Jardin³¹. L'opposition de César à Caton, lisible dans le *Bellum ciuile* et réaffirmée à la mort de ce dernier dans l'*Anticato* de César, œuvre qui répond à l'éloge de Caton composé par Cicéron, se jouait aussi sur le terrain philosophique, Caton étant un des meilleurs représentants du Portique à Rome. César devait éprouver de la répulsion pour l'*honestum* qui était un concept central dans la pensée d'un de ses plus farouches adversaires. Cependant, d'autres raisons plus spécifiques à César expliquent aussi ce rejet. L'ancienneté de la notion d'*honestum* et sa sclérose à la fin de la République motivent, comme pour l'*honos*, son abandon par César; alors que Cicéron, conscient lui aussi de cette dégradation de l'honneur, cherche à le sauver en lui donnant de nouvelles bases éthiques et en reformulant son contenu³², César estime qu'il n'y a plus rien à tirer de cet élément trop ancré dans le code de conduite traditionnel, dont la débâcle est totale. Il est fort possible, en outre, que César ait délibérément renoncé à utiliser dans son œuvre une notion devenue, dans les années 40, très cicéronienne en raison des modifications profondes que l'Arpinate lui a fait subir: César renonce à une idée très utilisée par celui qui est, malgré l'amitié qu'il lui témoigne, un adversaire politique.

3. LA REPRÉSENTATION DU RAPPORT DES AUTRES À L'HONNEUR

Si le personnage de César est la principale figure liée à l'*honos* dans les *commentarii*, on rencontre aussi quelques autres individus ou groupes dont l'usage de l'honneur est évoqué. Mais la représentation de leur relation à l'*honos* sert en réalité presque à chaque fois à construire, indirectement, une image positive de César.

³⁰ César a été lié à plusieurs épicuriens de son époque et différents thèmes des *Commentarii* portent une coloration épicurienne: l'utilité de la justice, le trouble apporté par les passions, l'absence de crainte des dieux, le rôle assigné à la Fortune (RAMBAUD, « César et l'épicurisme d'après les *Commentaires* » in *Actes du VIII^e Congrès de l'Association Guillaume Budé*, Paris, Les Belles Lettres, 1969, p.411-434; R. G. MULGAN, « Was Caesar an Epicurean? », *CW*, 72, 1979, p.337-339 et F. C. BOURNE, « Caesar the Epicurean », *CW*, 70, 1977, p.417-432). Il est cependant difficile de savoir s'il a adhéré réellement à cette doctrine. Sur la question de l'épicurisme de César, voir les bilans nuancés récents de BENFERHAT, *Ciues Epicurei*, p.285-293 et G. GARBARINO, « Cesare e la cultura filosofica del suo tempo » in URSO, G. (éd.), *Cesare: precursore o visionario?*, Pise, ETS, 2010, p.207-221.

³¹ Voir *supra* p.700.

³² Cicéron se livre notamment à une dissociation de l'*honos* et de l'*honestum* (*Fin.* II, 45; *Off.* I, 14; III, 33) et fonde l'*honestum* sur la nature et la raison (*Fin.* V, 58).

3.1. *L'honneur des Gaulois*

César fait usage de la notion d'*honos* à propos des Gaulois au cours de l'exkursus ethnographique qui leur est consacré au livre VI du *Bellum Gallicum*³³. Dans sa description des catégories sociales gauloises, il souligne la place supérieure qu'occupent les cavaliers et les druides :

In omni Gallia eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore genera sunt duo.

« Dans toute la Gaule, il y a deux catégories d'hommes qui comptent et sont honorés. »

(CAES. BG VI, 13, 1).

Les druides et les cavaliers sont deux *genera* de la population qui jouissent, dit César, de l'*honos*. César utilise ainsi la notion romaine d'*honos* pour décrire les hiérarchies socio-politiques des Gaulois, ce qui montre que son regard reste ethnocentrique ou qu'il cherche à exposer les réalités étrangères dans des termes compréhensibles pour ses lecteurs. Son usage du terme d'*equites* pour désigner une catégorie gauloise est révélateur du même état d'esprit, tout comme l'usage de *senatus*, *plebs*, *clientes* pour décrire le monde gaulois ou le recours aux représentations romaines de l'art militaire pour juger les capacités guerrières des Gaulois³⁴. César fait donc une lecture des réalités gauloises au travers d'un prisme romain ; l'*honos* devient un outil pour la description ethnographique, au même titre que la *gratia* ou la *dignitas*, qui sont aussi rapportées au monde gaulois³⁵. César fait un second usage de l'idée d'honneur à propos des Gaulois, pour désigner cette fois leur qualité morale. Il n'utilise pas directement la notion d'*honestas*, pour les raisons que nous avons vues, mais montre que ses adversaires ont une claire conscience de ce qui est *turpe*, le contraire de ce qui est *honestum*. Lors du siège d'Alésia, dans le discours qu'il

³³ Sur ce passage et sur la représentation de la culture et de la société gauloises par César, voir F. BECKMANN, *Geographie und Ethnographie in Caesars Bellum Gallicum*, Dortmund, Ruhfus, 1930 ; G. DOBESCH, « Caesar als Ethnograph », *WHB*, 31, 1989, p. 18-51 ; A. A. LUND, « Caesar als Ethnograph », *AU*, 39 (2), 1996, p. 12-23 ; J.-M. ANDRÉ, « Ethnographie et sociologie 'barbare' chez César (1) », *Vita Latina*, 161, 2001, p. 15-28 ; J.-M. ANDRÉ, « Ethnographie et sociologie 'barbare' chez César (2) », *Vita Latina*, 162, 2001, p. 2-10 ; E. CAMPANILE, « La Gallia di Cesare », in POLI, D. (éd.), *La cultura in Cesare*, Rome, Il Calamo, 1993, vol. 1, p. 17-28.

³⁴ Sur l'usage des concepts militaires romains à propos des Gaulois, L. RAWLINGS, « Caesar's Portrayal of Gauls as Warriors », in WELCH, K. et POWELL, A. (éds.), *Julius Caesar as Artful Reporter. The War Commentaries as Political Instruments*, Londres, 1998, p. 171-192. César crée aussi parfois de nouveaux termes latins pour décrire les étrangers, tels que *soldurii* ou *uergobretus* (voir B. M. BELL, « The Contribution of Julius Caesar to the Vocabulary of Ethnography », *Latomus*, 54, 1995, p. 753-767).

³⁵ CAES. BG I, 18, 8 et I, 43, 8.

attribue à Critognatos, qui est favorable à une sortie, César place dans la bouche du Gaulois des propos sur la *turpissimam seruitutem*, sur le caractère totalement déshonorant de la servitude, et sur la nécessité de faire preuve de *uirtus* en attaquant de front les Romains³⁶. César dépeint ainsi les Gaulois comme habités d'un certain sens de l'honneur et dotés d'un authentique courage : ils préfèrent risquer leur vie plutôt que tomber dans la servitude. Le thème de la mort honorable est ici discrètement réactivé et localisé, de manière inattendue, du côté des Gaulois. César ne fustige pas dans le *Bellum Gallicum* la lâcheté gauloise pour discréditer ses ennemis. Il critique parfois leur irrationalité à la guerre mais souligne aussi leur bravoure³⁷. Cette mise en avant de leurs qualités est en effet pour lui doublement avantageuse. Elle montre d'abord que ce sont des combattants vaillants et qu'il est donc particulièrement glorieux de les avoir vaincus. L'insistance sur leur courage et leur dignité permet ensuite de justifier le recours à l'action militaire agressive contre ce peuple qui aurait été sans cela impossible à dompter³⁸. César cherche toujours, dans son œuvre, à justifier les guerres qu'il a engagées, que ce soit dans le *Bellum Gallicum* ou dans le *Bellum ciuile*, et il utilise à cette fin le thème de l'honneur des Gaulois, qui légitime son action. La digression ethnographique est liée à la politique et à la propagande³⁹.

3.2. *L'honneur de l'armée césarienne*

César donne de ses soldats une image valorisée, en leur attribuant notamment des qualités morales comme la *uirtus* et la *magnitudo animi*. Mais il est aussi question de l'honneur, non pas sous la forme de l'*honestas*, mais sous celle du *pudor*, c'est-à-dire du sens de l'honneur⁴⁰. Au premier livre du *Bellum Gallicum*, les soldats de l'armée de César sont confrontés aux Germains et cherchent des prétextes pour quitter le camp et éviter le combat car ils sont terrifiés par ces ennemis. Cependant, plusieurs d'entre eux sont retenus par le sens de l'honneur, qui les empêche de se comporter lâchement :

Non nulli pudore adducti, ut timoris suspicionem uitarent, remanebant.

« Un certain nombre pourtant, retenus par le sentiment de l'honneur et voulant éviter le soupçon de lâcheté, restaient au camp. »

(CAES. *BG* I, 39, 3; trad. Constans).

³⁶ CAES. *BG* VII, 77, 3-4.

³⁷ Sur l'image guerrière des Gaulois chez César, voir RAWLINGS, « Caesar's Portrayal of Gauls as Warriors ». L'auteur remarque que le qualificatif de *uirtus* est autant appliqué aux Gaulois qu'aux Romains dans le *Bellum Gallicum* (p. 180).

³⁸ Sur cet aspect, voir les remarques de McDONNELL, *Roman Manliness*, p. 303.

³⁹ Voir ANDRÉ, « Ethnographie et sociologie 'barbare' chez César (2) ».

⁴⁰ Sur le lien entre *honestum* et *pudor*, voir *supra* p. 462 sqq.

C'est le *pudor* qui les empêche d'accomplir une action déshonorante en se soustrayant au combat. Cette mention de la dignité de certains soldats, et de la couardise d'une autre partie d'entre eux, ne vise cependant pas tant à évaluer de manière différenciée les qualités morales des troupes qu'à valoriser César. En effet, ce flottement au sein de l'armée est immédiatement perçu par César qui réunit un conseil et exhorte ses troupes à faire preuve, précisément, de *pudor*⁴¹. Ce discours rassure les soldats qui marchent alors vaillamment contre les Germains. C'est donc César qui sort valorisé de l'épisode, pour avoir su réveiller le sens de l'honneur des soldats défaillants. Le récit de l'honneur retrouvé de l'armée tourne au bénéfice de son chef qui a su faire preuve de clairvoyance et de persuasion⁴². Il en va de même dans le *Bellum ciuile*, quand, après une défaite face aux Pompéiens, César décrit ses soldats comme soucieux d'effacer la honte de la débâcle (*studium infamiae sarciendae*)⁴³. Il met ainsi en avant le souci qu'ont les légionnaires de leur honneur mais, ce faisant, il montre aussi sa propre importance au sein de l'armée : c'est en effet devant César que les soldats ont honte, parce qu'ils sont placés sous son regard. Le sens de l'honneur et la volonté de laver l'affront trouvent leur fondement dans une instance extérieure, qui est le général. C'est son discours de blâme qui a suscité chez eux ce sentiment de honte après la défaite.

3.3. *Le dérèglement de l'honos chez les pompéiens*

Dans le *Bellum ciuile*, l'image des pompéiens, qu'il s'agisse des soldats ou des chefs, est régulièrement déformée par César qui essaye de les discréditer⁴⁴. La manière dont il représente leur usage de l'*honos* s'inscrit parfaitement dans cette logique. César montre en effet à plusieurs reprises ses adversaires en train de donner ou de recevoir des *honores*, et leur comportement en ces occasions apparaît à chaque fois dérégulé. César se garde bien dans son œuvre de souligner l'aspect inha-

⁴¹ CAES. *BG* I, 40, 14.

⁴² Cf. la manière dont le récit du rôle joué par les lieutenants de César permet également de valoriser le chef suprême (RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique*, p. 297).

⁴³ CAES. *BC* III, 74, 2.

⁴⁴ Voir sur ce point RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique*, p. 339 *sqq.* Voir notamment la manière dont César fait appel à des images négatives pour caractériser les pompéiens : A. F. ROSSI, « The Camp of Pompey: Strategy of Representation in Caesar's *Bellum Ciuile* », *CJ*, 95, 1999-2000, p. 239-256 montre que César dépeint le camp ennemi après Pharsale comme celui d'un roi oriental, rempli de mollesse et de débauche. L'article de A. TRONSON, « Pompey the Barbarian: Presentation of 'the other' in *Bellum Civile* 3 », in JOYAL, M. (éd.), *In altum. 75 years of Classical Studies in Newfoundland*, St John's, Memorial University of Newfoundland, 2001, p. 73-104, insiste sur la manière dont César fait de Pompée un non-Romain, proche de la barbarie. COLLINS, « Caesar as Political Propagandist », p. 949-954 montre comment César accentue la couardise, la cruauté, la rapacité et l'incompétence des pompéiens.

bituel de ses propres usages de l'honos ou l'écart de son attitude par rapport au *mos maiorum*, alors que cet écart est, dans les faits, avéré; en revanche, s'agissant des pompéiens, il ne cesse de montrer leurs multiples infractions aux convenances propres à l'honos. César donne l'image d'un dysfonctionnement total de la pratique pompéienne de l'honneur pour dresser un contraste frappant avec sa propre attitude, qu'il présente comme respectueuse des traditions. Cette manipulation apparaît dès le début du *Bellum ciuile*, dans le texte cité précédemment où César affirme avoir toujours soutenu l'honos de Pompée :

Omnium temporum iniurias inimicorum in se commemorat; a quibus deductum ac deprauatum Pompeium queritur inuidia atque obtrectatione laudis suae, cuius ipse honori et dignitati semper fauerit adiutorque fuerit.

« Il rappelle les continuelles injustices de ses ennemis à son égard; il se plaint qu'ils aient entraîné et détourné Pompée par la jalousie et le dénigrement de sa gloire, à lui, qui a toujours favorisé et soutenu l'honneur et le rang de Pompée. »

(CAES. BC I, 7, 1; trad. Fabre modifiée).

César réagit ici aux levées de troupes qui ont été décrétées par le sénat et les consuls et sont visiblement dirigées contre lui. Pompée, qui a appuyé ces mesures, est ici habilement présenté par César sous un jour défavorable. Le narrateur juxtapose en effet l'injustice commise par Pompée contre lui et les bienfaits qu'il lui a autrefois accordés. César, en rappelant qu'il a autrefois soutenu l'honos de Pompée et en dépeignant à présent l'hostilité de Pompée à son égard, présente ce dernier comme un ingrat; il enfreint une des règles essentielles de l'honos qui consiste à manifester de la gratitude à celui par qui on a été honoré. César attire également l'attention sur le dérèglement de l'honos chez ses adversaires quand ces derniers l'octroient. Dans un discours prononcé après la capitulation des pompéiens à Ilerda, il déclare :

In se uno non seruari, quod sit omnibus datum semper imperatoribus, ut rebus feliciter gestis aut cum honore aliquo aut certe sine ignominia domum reuertantur exercitumque dimittant.

« Contre lui seul on supprime ce qui a toujours été accordé à tous les généraux, de rentrer à Rome, après une campagne heureuse, ou avec quelque honneur, ou en tout cas sans flétrissure, et de licencier ensuite leur armée. »

(CAES. BC I, 85, 10; trad. Fabre).

César fait état des différentes injustices dont il a été victime et rappelle notamment qu'on lui a refusé un triomphe. Ce comportement de ses adversaires, dit-il, est inique; on n'a en effet jamais refusé à un général vainqueur l'honos qui lui revenait après une victoire. Cette affirmation de César, cependant, est fautive : on connaît plusieurs cas où un triomphe n'a pas été octroyé à un *imperator* victorieux lors de

son retour à Rome⁴⁵. César, en systématisant de manière outrancière l'attribution des triomphes, vise à montrer que ses ennemis, en le lui refusant, se sont comportés d'une manière tout à fait contraire à la tradition. César manipule ici les faits historiques pour persuader ses lecteurs que ses adversaires ont fait, pour lui, une exception injuste. Il les montre, ici encore, en infraction avec une règle fondamentale de l'*honoris*, qui veut que le mérite soit récompensé par une marque d'honneur. Les pompéiens se sont à nouveau écartés d'une coutume ancestrale.

Le dernier aspect du rapport dérégulé des pompéiens à l'*honoris* apparaît dans le tableau que fait César du camp de Pompée avant la bataille de Pharsale. Il dessine dans ce passage un autre contraste saisissant entre lui-même et les chefs pompéiens : alors qu'il se présente comme un homme d'État animé d'un désir d'*honoris* très maîtrisé, il peint chez ses adversaires les ravages d'une ambition démesurée. Avant même que la bataille ne commence, il montre les généraux pompéiens occupés à se partager à l'avance les dépouilles de leur ennemi. Le récit évoque ainsi les affrontements qui opposent Domitius, Scipion et Lentulus Spinther pour savoir lequel d'entre eux, après la victoire qu'ils s'imaginent déjà pourvue, exercera la charge de *pontifex maximus* détenue pour le moment par César. Le narrateur conclut ainsi :

Postremo omnes aut de honoribus suis aut de praemiis pecuniae aut de persecutendis inimicitiis agebant, nec quibus rationibus superare possent, sed quemadmodum uti uictoria deberent, cogitabant.

«Bref, chacun ne se préoccupait que d'obtenir pour soi des charges publiques, ou des avantages financiers ou de poursuivre ses haines personnelles; ils ne réfléchissaient pas aux moyens de l'emporter mais à la façon dont ils devaient consommer leur victoire.»

(CAES. BC III, 83, 4).

Dans le récit de César, les pompéiens sont des êtres dévorés d'ambition, obnubilés par les *honores* qu'ils pensent pouvoir acquérir à l'issue du combat. Leur désir d'*honoris* est totalement dérégulé et les conduit à l'outréculance : avant même d'avoir fait la preuve de leur *uirtus* militaire, ils se voient entourés d'*honores*. Dans la suite du récit, la défaite qu'ils essuient à Pharsale apparaît comme la punition implacable de cette présomption insensée⁴⁶. L'attitude des pompéiens vis-à-vis de l'*honoris* est ainsi présentée, par le biais d'une adroite manipulation, comme contraire aux usages traditionnels et diamétralement opposée à celle de César.

⁴⁵ Voir *supra* p. 438.

⁴⁶ César se plaît à montrer ses ennemis présomptueux dans un premier temps puis humiliés dans un second. Cf. l'attitude d'Afranius et Libon qui envoient trop tôt des bulletins de victoire (CAES. BC I, 53; II, 17; III, 23). Sur cet aspect, RAMBAUD, *L'Art de la déformation historique*, p. 347.

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, c'est toute la complexité du rapport de César à la notion traditionnelle d'*honos* qui apparaît. D'un côté, l'image qu'il dessine de lui-même paraît novatrice en bien des points. César assume en effet une posture jusqu'alors peu mise en valeur, celle de donateur d'*honores*, et les qualités qui apparaissent lors de la construction de cette image, la générosité et la clémence, ne sont pas les vertus les plus proéminentes de la tradition aristocratique romaine. Le fait qu'il s'étende peu, en outre, sur les *honores* obtenus et que le prestige qu'est l'*honos* occupe une place secondaire parmi les traits de sa personne est également singulier, tout comme l'absence totale de l'*honestas*. Cette place réduite faite à l'honneur doit être rapportée à ses conceptions philosophiques et politiques qui l'éloignent d'une valeur déjà manipulée par ses prédécesseurs et sclérosée à la date des *commentarii*. Mais, d'un autre côté, César tente de placer son rapport à l'*honos* sous le signe de la tradition et du respect de ses normes. Il n'insiste pas, en effet, sur le caractère innovant de sa posture de donateur d'*honos* et ne se livre pas à une critique directe de la valeur qu'est l'honneur : prenant acte de sa fossilisation, il l'occulte mais ne la discrédite pas. On le voit, surtout, en tant que détenteur de l'*honos*, gommer son ambition et montrer que son exercice des *honores* est désintéressé, conformément à l'ancien idéal de dévouement à la *res publica*. À l'inverse, ses adversaires de la guerre civile méprisent toutes les règles de fonctionnement de l'*honos* et sont dévorés par un désir de pouvoir démesuré. L'élaboration par César de cette représentation de lui-même et de ses adversaires est naturellement tendancieuse. Elle passe par la déformation de certaines réalités et notamment de l'attitude historique de César à l'égard des marques d'honneur, qu'il a à la fois recherchées et accumulées. Cette reconstruction littéraire est destinée à le valoriser en tant que chef militaire et politique et à discréditer les pompéiens. Même l'honneur propre aux Gaulois et aux soldats de l'armée rejaillit sur le prestige de César. L'utilisation dans les *commentarii* de la notion d'*honos* nous semble donc s'inscrire parfaitement dans la propagande mise en œuvre par ces textes en faveur de leur auteur.